



## Mesures pour tous les médias

---

Le projet prévoit différentes mesures en faveur des médias suisses. En plus des aides spécifiques à la presse, aux médias en ligne ainsi qu'aux radios locales et aux télévisions régionales, il comprend également des mesures profitant à l'ensemble de la place suisse des médias. En effet, pour un journalisme de qualité, il faut de bonnes conditions.

### **Fonds pour la formation, les agences ou les infrastructures informatiques**

Parmi les mesures dont tous les médias bénéficient, une importance particulière est accordée à l'aide aux agences de presse, qui renseignent 24h/24 les médias nationaux sur les événements se produisant en Suisse. En outre, la formation et la formation continue des journalistes sont renforcées; des établissements comme l'Ecole suisse de journalisme (MAZ) ou le Centre de Formation au Journalisme et aux Médias (CFJM) sont soutenus, afin que les professionnels des médias puissent continuer à profiter d'offres de formation professionnelles. Le Conseil de la presse obtient également une aide financière; en tant qu'organisme d'autorégulation de la branche des médias, il détermine des règles de pratique journalistique et officie comme instance de plainte. Enfin, il est prévu que les médias électroniques perçoivent une aide lorsqu'ils investissent également dans des infrastructures informatiques; il peut s'agir, par exemple, de plateformes techniques communes pour une meilleure sécurité ou un log-in commun.

Au total, un maximum de 23 millions de francs est prévu. Les fonds proviennent de la redevance de radio-télévision.